

38.000 paires de bas par an

SAINT-LÉGER La société Varodem fête son cinquantième anniversaire

- La PME gaumaise qui fait partie d'un groupe familial allemand emploie 50 personnes.
- Elle exporte quasiment toute sa production.

Varodem, comme varices et œdème. L'entreprise léodégarienne fête vendredi ses 50 ans avec, toujours, la même dynamique.

Pourtant, l'ancienne usine Dominicy, propriété communale cédée par bail emphytéotique à Varodem, ne paie pas de mine à l'entrée du village en venant d'Ar-lon, mais elle turbine à plein régime et continue à se moderniser.

Les machines manuelles de tricottage ont presque totalement disparu et, signe des temps, l'une d'entre elles, cinquantenaire, a été inaugurée devant l'usine comme effigie figée d'un autre temps, à l'instar de la roue motrice voisine qui alimentait la forge Dominicy.

Tout a en effet bien changé depuis l'arrivée, il y a vingt ans, de l'entreprise bavaroise Juzo qui succédait aux fondateurs belgo-hollandais. Certains ont pensé à l'époque qu'il n'y aurait plus que des hauts et des bas. « Mais depuis 2002, constate le patron Marc Valenne, l'investissement est régulier avec l'arrivée d'une nouvelle machine automatique tous les ans. Une opératrice dirige aujourd'hui six machines alors qu'avant, elle était occupée full time sur une seule machine manuelle. Nous produisons envi-



Depuis une bonne dizaine d'années, les machines à tricoter les bas ont été automatisées. Elles travaillent désormais non-stop dans le calme... © J.-L.B.

ron 38.000 paires de bas par an. »

Le personnel n'a pas vraiment diminué et se situe à 60 emplois, 50 à Saint-Léger, dont 46 dames, et dix aux Pays-Bas pour le service clients. Par contre, une dizaine de personnes bi ou trilingues s'occupent à Saint-Léger du service clientèle de Juzo, pour les bas fabriqués en Allemagne, qui sont différents des bas Varodem. « Nous sommes, comme notre usine mère de Bavière, spécialisés dans des bas médicaux. Mais nous avons deux spécifi-

tés : nous réalisons des bas avec couture et nous utilisons du fil de gomme, du latex naturel qui donne de l'élasticité à nos produits, beaucoup plus que les bas faits partout ailleurs avec du fil de lycra. Même si nous sommes petits dans ce groupe familial de 800 personnes (Allemagne, Belgique et USA), ce travail de niche est un réel plus pour soulager des milliers de jambes, d'épaule et de bras fatigués ou fragilisés notamment par une mauvaise circulation sanguine. »

Varodem exporte à 97 % ses

produits vers les Pays-Bas, pour des raisons historiques (le fondateur était hollandais), mais aussi financières. Nos voisins remboursent ces bas alors que la Belgique a abandonné cela en 1966.

3.000 références hors bas sur mesure

Varodem possède dans ses stocks près de 3.000 références hors bas sur mesure qui représentent 60 % de la production. « Avant l'automatisation, nous fonctionnions avec des délais de plusieurs semaines, poursuit

Marc Valenne. Désormais, c'est du flux tendu. Les commandes partent dans la journée. On travaille toujours dans l'urgence même si nous avons un beau stock de produits normalisés. »

Une bonne partie du travail reste malgré tout manuel, notamment l'assemblage, c'est-à-dire la réalisation des coutures des bas réalisés à plat, mais aussi le labo qui teste la bonne pression des bas, à différents points, le conditionnement et l'expédition. ■

JEAN-LUC BODEUX

Lire et Ecrire Luxembourg primé par l'Unipso

SOCIAL

Voici quelques jours a eu lieu la cérémonie de clôture du prix Innovation Sociale organisée par l'Unipso (Union des entreprises à profit social) afin d'encourager et dynamiser l'innovation sociale. Lire et Ecrire Luxembourg, Nos Oignons et Le Bien Vieillir sont les trois projets primés pour cette édition, parmi 78 dossiers de candidature. Près de 7.000 votes d'internautes et un jury de 7 experts du secteur à profit social et de l'innovation ont fait émerger les projets lauréats.

Le Bien Vieillir a remporté le 3^e prix pour son projet « C'est Ma Vie ! Et la maladie d'Alzheimer en fait partie ». Ce service propose aux malades et à leurs proches des consultations individuelles ou familiales gratuites offrant écoute et information. Elles permettent aussi d'aborder des sujets délicats ou tabous et de réfléchir à plus tard. Nos Oignons a remporté le 2^e prix avec son projet d'« Ateliers collectifs et stages individuels d'insertion en entreprises agricoles ». Cette innovation sociale permet à des personnes hébergées en institutions de santé mentale de créer des ponts vers l'extérieur.

Une invitation à la lecture

Lire et Ecrire Luxembourg est le grand gagnant avec son projet « La Traversée ». Il s'agit d'une collection littéraire spécifique faite de romans courts, simples mais pas simplistes, destinés à des adultes qui lisent très peu, voire pas du tout. Cette collection veut être une ouverture et un appel à la lecture. Elle est le fruit de tout un travail de préparation et de participation à l'écriture, réunissant écrivains et adultes en formation d'alphabétisation. Un processus qui permet à ces derniers de renforcer leur intégration et émancipation via cet accès à la littérature. Cet outil est également adapté aux étudiants en français langue étrangère, aux personnes âgées et/ou souffrant de pathologies diverses, etc. Les caractères d'imprimerie sont en effet plus grands que la normale pour une lecture plus aisée.

Outre les récompenses de 2.500, 5.000 et 10.000 euros, les lauréats bénéficieront d'un accompagnement personnalisé de trois journées pour les soutenir dans le développement de leur projet. ■

Syl.C.

JEAN-LUC BODEUX

Feu vert pour les subsides des travaux du stade

VIRTON La convention avec la Ville pose toutefois problème à l'Excelsior

Ce jeudi soir, le conseil communal devait se prononcer sur l'octroi d'un subside en faveur de l'Excelsior. Le stade Yvan Georges a en effet besoin de travaux si le club veut espérer continuer à évoluer au niveau professionnel. Le président Philippe Emond, des formateurs et des supporters étaient présents dans la salle. Le montant nécessaire aux travaux est de 1,5 million d'euros subsidié à 75 % par Infra-sport, le club ayant fait la demande de subsides. A l'issue d'un débat, le conseil communal s'est engagé par principe à octroyer les 25 % restants, soit 375.000 euros. La minorité socialiste s'est abstenue. « Nous soutenons le projet, mais nous n'avons pas

les garanties suffisantes pour voter oui, a justifié Cédric Prignon. Trop de questions restent en suspens. Nous signalons également que nous serons dorénavant très attentifs aux demandes d'aides des clubs sportifs de l'entité. Nous sommes également curieux de voir si le club va signer la fameuse convention qui fait partie des conditions pour l'octroi du subside communal. »

En effet, les 375.000 euros (60.000 euros au budget 2015 et 315.000 au budget 2016) seront liquidés sur présentation des factures des travaux nécessaires, de la décision de leur subsidiation à 75 % par Infra-sport, mais aussi de l'original signé de la

convention entre la Ville et le club pour une mise à disposition pour les 25 ans à venir. Problème : cette convention ne plaît pas aux dirigeants de l'Excelsior. « Il y a pas mal de zones d'ombre, dit Philippe Emond, le président. Premièrement, ce document dit que l'entretien et les grosses réparations seront à la charge du club. Donc si la chaudière explose, c'est le club qui va devoir couvrir tous les frais. Deuxièmement, la commune se détache de tout futur investissement alors que le club aura encore besoin d'aides, notamment avec les contraintes de 2018 et les 8.000 places nécessaires pour rester dans le monde pro. »

Autre point dérangeant, la mise à dispo-

nibilité gratuite des infrastructures à la Ville pour tous types d'événement mais aussi la possible mise en place d'une taxe communale sur les spectacles ayant lieu dans le stade. « Cela revient à signer un chèque en blanc, dit le président. Pour la mise à disposition gratuite, cela veut dire qu'on pourrait utiliser le mazout du club, l'électricité en ne payant rien... Il faut mettre tout cela au clair. Mon CA n'acceptera pas de signer cette convention ! »

Les travaux de mise en conformité (capacité étendue à 4.000 places, éclairage de 800 lux et plateforme TV) doivent être réalisés pour le 15 février. ■

Syl.C.

JEAN-LUC BODEUX

STAR WARS

Disney

SCULPTURES DE GLACE

www.glace.be

BON 10 €

Contre remise de ce bon à la caisse du festival Ice Star Wars à Liège-Guillemins, toute la famille (max. 5 pers.) bénéficie de 2 € de réduction p.p. Non cumulable avec le tarif de groupe et d'autres promotions.